



28^{ème} session plénière de l'Assemblée des Français de l'étranger

Session de Mars 2018

**Commission de l'Enseignement, des Affaires culturelles
de l'Audiovisuel extérieur et de la Francophonie**

MEMBRES DU BUREAU

Présidente: Mme Pascale SEUX
Vice-Présidente: Mme Michèle MALIVEL

Liste des membres

Mme BELBACHIR-BELCAID
Khadija
M. BERTIN Olivier
M. BURGARELLA Bernard
Mme CARON Marie-José
M. DAHAN Gérard
M. FRASLIN Jean-Hervé
M. HUSS Francis

Mme KEMP Danièle
Mme LABADIE Marie-Pierre
M. LOISEAU Philippe
M. LUBRINA François
Mme MALIVEL Michèle
Mme MIMOUNI Pascale
Mme PICHARLES Chantal
Mme SEUX Pascale
M. ZAMBELLI Jean-Claude

COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA COMMISSION

Résultats du questionnaire sur l'avenir de l'AEFE auprès des Conseillers consulaires Décembre 2017 – Mars 2018

1. Motifs:

Au moment où l'AEFE traverse une crise financière importante et après qu'Emmanuel Macron a annoncé dans son discours de Tunis une prochaine réforme, il est apparu important à la commission de consulter l'ensemble des conseillers consulaires sur leur vision de l'enseignement français à l'étranger.

2. Méthodologie:

Les questions ont été construites sur la base de notre expérience, en tentant de balayer le plus largement possible le spectre des points de discussion récurrents lors de nos sessions AFE. Nous avons voulu également poser des questions permettant des réponses libres et longues aux conseillers afin qu'ils puissent rendre compte à la fois de leurs expériences quotidiennes en matière d'enseignement, mais aussi partager leur opinion sur les dispositifs globaux.

Le questionnaire a été envoyé le 23 décembre 2017, par un courriel à adresse dédiée, avec un lien « google form » à l'ensemble des conseillers. Il a reçu, pendant la période des fêtes 38 réponses. Nous avons ensuite fait une relance mi-février 2018 qui a permis d'atteindre au total 95 réponses sur 443 conseillers consulaires.

3. Présentation:

Nous allons vous présenter aujourd'hui le contenu des réponses en sélectionnant ce qui concerne les réseaux et l'intérêt général, sans les situations locales précises qui seront traitées au sein de la commission, voire par notre représentante au CA de l'AEFE. Parmi ces réponses, à ce stade, nous allons vous présenter les données objectives tirées des résultats de cette étude (les réponses aux questions fermées) ainsi qu'un résumé des contenus des réponses ouvertes. La diversité des réponses à ces dernières ne permet en effet pas d'en tirer des enseignements statistiques même si elle ouvre des perspectives plus précises de travail d'enquête à l'avenir. Nous y reviendrons en conclusion.

Il convient par ailleurs de prendre cette enquête pour ce qu'elle est. Au-delà des questions fermées qui se rapprochent du sondage, il s'agit, pour les questions de commentaires, d'une forme de « micro-trottoir » virtuel avec tous les avantages et les inconvénients que cela comporte : les commentaires ne sont pas objectifs mais donnent une idée d'un ressenti, le plus souvent étayé par des faits, de situations locales extrêmement diverses. Comme pour toute enquête de ce type, le bord politique des conseillers, leur origine professionnelle, leur niveau de connaissance des réseaux sont autant de biais pour leurs réponses.

Certaines questions qui contiennent des données locales (nombre d'établissements, adresse courriel, etc.) ne sont bien entendu pas présentées ici.

4. Le questionnaire et ses réponses :

Question 4: *Comment percevez-vous ces autres offres internationales ou locales d'enseignement primaire ou secondaire de haut niveau dans votre circonscription ? Leur évolution récente ? Leur poids relatif en nombre d'élèves scolarisés ? (si possible préciser les langues d'enseignement utilisées et les langues étrangères enseignées).*

75 réponses

Plutôt positivement: 39

Plutôt négativement: 18

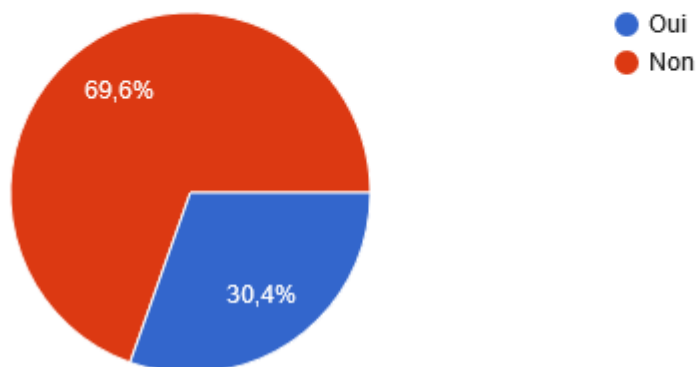
Ni l'un, ni l'autre: 18

Les commentaires permettent de pointer l'environnement très concurrentiel dans lequel se trouve aujourd'hui l'enseignement français à l'étranger avec le plus souvent une offre de qualité dans les établissements internationaux et/ou locaux.

Question 5: *Disposez-vous de données sur le nombre d'enfants français en âge scolaire dans votre circonscription et sur leur répartition dans les différents types d'enseignement?*
92 réponses

5. Disposez-vous de données sur le nombre d'enfants français en âge scolaire dans votre circonscription et ...ais comme option linguistique, autre...

92 réponses



Il apparaît donc que les conseillers disposent très rarement de ces chiffres. Du débat en commission, il est ressorti qu'il est pratiquement impossible d'obtenir ces données. En outre, dans les réponses sur le contenu de ces chiffres, les conseillers répondent souvent par les chiffres de scolarisation dans les établissements qu'ils connaissent et non sur la démographie d'une classe d'âge.

Question 7: *La baisse de la subvention publique à l'enseignement français à l'étranger se fait-elle sentir dans votre circonscription consulaire et comment?*

89 réponses + 2

Oui: 60

Non/ Pas encore: 15

Autres: 16

Les hausses de frais de scolarité sont fréquentes, parfois bien absorbées, mais de nombreux conseillers rapportent des déscolarisations ou des évitements du système scolaire français, surtout par les familles binationales.

Question 9: *Les bourses scolaires répondent-elles de manière satisfaisante aux besoins des familles françaises?*

94 réponses

Oui: 43

Non: 41

Le résultat est donc très équilibré. Dans leurs commentaires, les conseillers qui indiquent que les bourses ne répondent pas de manière satisfaisante aux besoins des familles, pointent notamment des restes à charge trop élevés pour les familles bénéficiant de quotités intermédiaires ainsi que des déscolarisations pour raisons financières.

Question 11: *Les établissements de votre circonscription consulaire ont-ils rencontré au cours des trois dernières années des difficultés de recrutement des enseignants ? De quel type ? Comment ont-elles été surmontées?*

92 réponses

Oui: 55

Non: 39

Ne sait pas: 8

Des difficultés de recrutements des enseignants apparaissent majoritairement chez les conseillers qui ont répondu. Les principales difficultés pour le recrutement local sont le manque d'enseignants qualifiés, les problèmes de détachement, et le problème de l'attractivité de l'offre faite aux enseignants recrutés locaux ou résidents.

Question 12: *Les enseignants titulaires de l'éducation nationale dans votre circonscription consulaire ont-ils rencontré des difficultés à obtenir un détachement sur un poste de résident? (Renouvellement de détachement? Détachement après titularisation dans une académie française? Poursuite de mission comme résident après un contrat d'expatriation? premier détachement? Mobilité interne au réseau AEFÉ ou MLF ?) Pourquoi? Comment ont-elles été surmontées?*

79 réponses

Oui: 39

Non: 12

Je ne sais pas: 15

Autres commentaires: 13

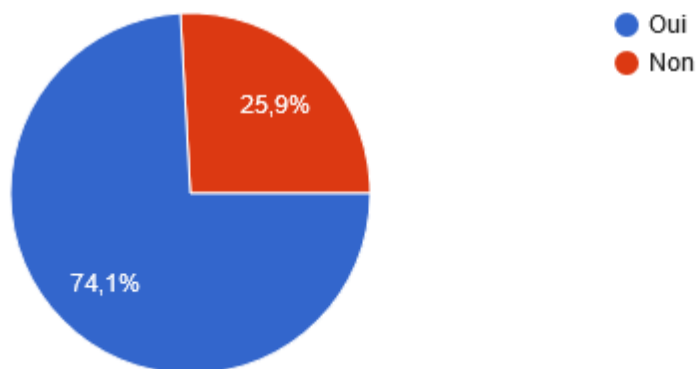
Un nombre assez important de conseillers indique ses difficultés à avoir connaissance de la situation des enseignants résidents et des détachements, même lorsqu'ils siègent dans les conseils d'établissement.

Question 13:

85 réponses

13. Pensez-vous qu'il faille réformer les statuts ou les conditions contractuelles des enseignants à l'étranger ?

85 réponses



Question 14: Si oui, dans quel sens et à quel niveau?

66 réponses (parmi les 74,1 % de réponses positives à la question 13)

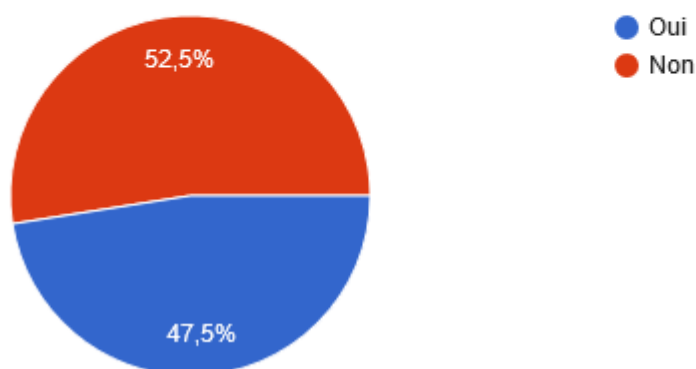
Les réponses à cette question montrent une grande diversité, qui traduit peut-être l'extrême sensibilité du sujet. Une vingtaine de réponses visent l'harmonisation des statuts avec plusieurs types de réponses: harmonisation expatriés-résidents, résidents-recrutés locaux ou les trois statuts. Les autres réponses ne permettent pas de tirer d'enseignement statistique puisqu'extrêmement contradictoires entre elles.

Question 15: Pensez-vous qu'il faille réformer les statuts ou les conditions contractuelles des autres catégories de personnel des établissements français à l'étranger (chefs d'établissement et adjoints, directeurs administratifs et financiers et adjoints, conseillers principaux d'éducation, autres...)?

80 réponses

15. Pensez-vous qu'il faille réformer les statuts ou les conditions contractuelles des autres catégories d...ncipaux d'éducation, autres...)?

80 réponses



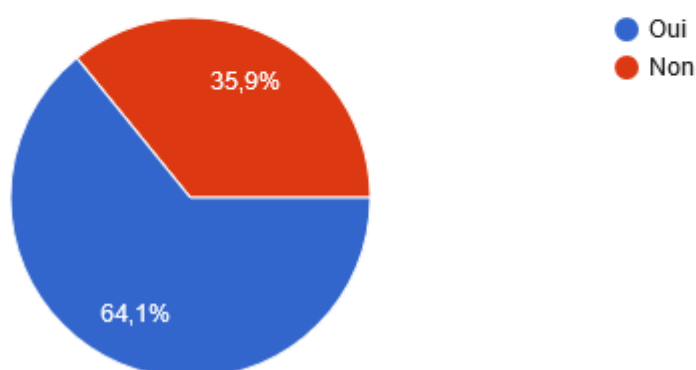
Les commentaires à cette question sont faits par les 47,5 % qui sont favorables à un changement de statut pour les personnels de direction, sont statistiquement contradictoires et ne permettent pas de tirer d'enseignements statistiques.

Question 17:

92 réponses

17. La gouvernance des établissements de votre circonscription consulaire vous semble-t-elle satisfaisante?

92 réponses



Question 18: *Si non, pourquoi? (élaboration et adoption des budgets, comptes rendus financiers, décisions d'investissement, plans de financement, gestion du personnel, relations avec les parents d'élèves, place de ceux-ci dans les instances, rôle des conseillers consulaires,...). Quelles améliorations devraient être apportées à la gouvernance des établissements?*

42 réponses.

Il faut distinguer dans les commentaires un grand nombre de réponses qui concernent les conseillers consulaires eux-mêmes et ceux qui concernent la gouvernance en général. Parmi les premières, la question de la possibilité pour les conseillers consulaires de se faire représenter dans les conseils d'établissement est récurrente ainsi que le souhait d'y avoir une voix délibérative et que les conventions comportent une incitation à donner une place dans les conseils d'administration.

Concernant la gouvernance elle-même, il y a autant de réponses visant à un contrôle accru sur les conseils d'administration par l'AEFE, voire le passage en gestion directe qu'au renforcement du rôle des parents et l'autonomie des conseils d'administration, les réponses étant parfois illustrées par une situation locale ayant conduit à cette conclusion. Les chiffres de réponses sont dans tous les cas trop faibles même s'ils sont intéressants localement.

Question 19: *Pour les établissements conventionnés de votre circonscription, quel bilan faites vous de la nouvelle convention type adoptée par le CA de l'AEFE en mars 2015 et proposée depuis cette date à la signature des établissements concernés du réseau ? Quels seraient selon vous les points à revoir dans cette convention type ?*

59 réponses

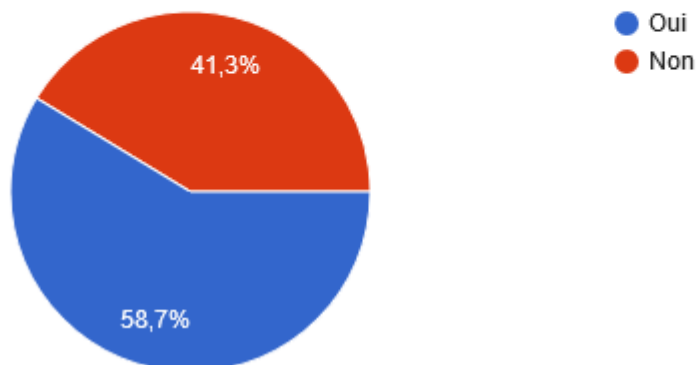
Pas de difficultés 7

Difficultés 15
Pas d'avis 25

Question 20:
92 réponses

20. Les établissements de votre circonscription consulaire sont-ils dans une situation immobilière satisfaisante ?

92 réponses



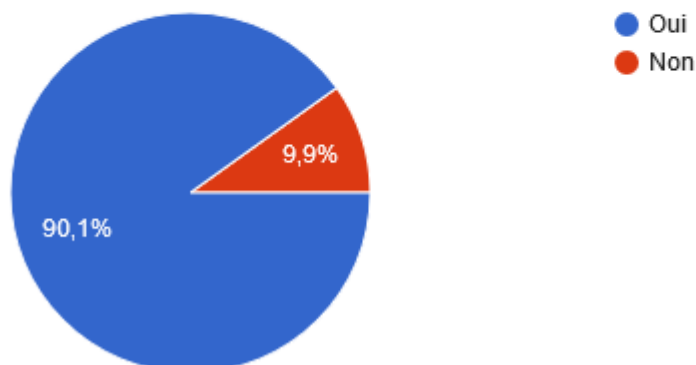
Question 21: *Si non, parviennent-ils à élaborer des solutions d'avenir viables?*
46 réponses

Les réponses à cette question sont principalement locales.

Question 22: *L'enseignement délivré dans les établissements français de votre circonscription consulaire vous semble-t-il correspondre aux exigences de l'homologation délivrée par l'éducation nationale française ? Cet enseignement correspond-il aux attentes des familles françaises et éventuellement des autres familles (locales, étrangers tiers) ?*
91 réponses

22. L'enseignement délivré dans les établissements français de votre circonscription consulaire vous semble-t-il correspondre aux exigences de l'homologation délivrée par l'éducation nationale française ? Cet enseignement correspond-il aux attentes des familles françaises et éventuellement des autres familles (locales, étrangers tiers) ?

91 réponses



Question 23: *Si non, quels sont les points d'insatisfaction? Quelles solutions proposent les familles? Quels sont pour elles les autres choix possibles?*

20 réponses

La réponse positive massive à la question précédente et le nombre trop faible de réponses à celle-ci ne permet pas de tirer d'enseignement.

Question 24: *Quelle place l'État doit-il donner à l'enseignement français hors de France ? Quels objectifs prioritaires doivent être assignés à l'enseignement français à l'étranger ?*

90 réponses

Continuité éducative pour les familles françaises mobiles 78

Maintien du lien culturel et linguistique pour les familles enracinées 71

Diffusion de la langue et de la culture française dans les autres pays 68

Outil d'influence (soft power) 54

Outil économique pour développer des marchés et des emplois dans le secteur éducatif 37

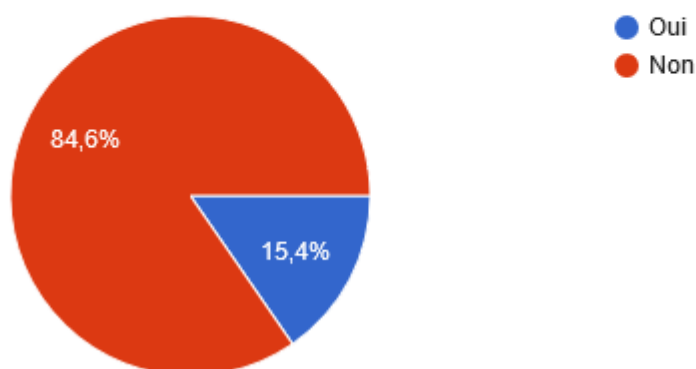
Autres: 12 (mission de service public de l'enseignement, enseignement interculturel et intégration éducative, mission francophone, enseignement des langues, bilinguisme, outil essentiel pour les Français à l'étranger...)

Question 25:

91 réponses

25. Avez-vous été associés à l'élaboration du Plan Enseignement de votre pays/circonscription ou informés de son existence ?

91 réponses



Question 26: *Quel est votre avis sur ce plan ?*

35 réponses

Les réponses à ces deux questions sont biaisées par le fait qu'une quarantaine de pays étaient concernés par un plan éducation et parce qu'il y a une confusion entre projet d'établissement et plan enseignement.

Question 27: *Pensez-vous que des partenariats avec les établissements d'enseignement locaux ou internationaux implantés dans le pays sont possibles pour développer l'offre d'enseignement français? Quelles sont vos suggestions en la matière?*

77 réponses

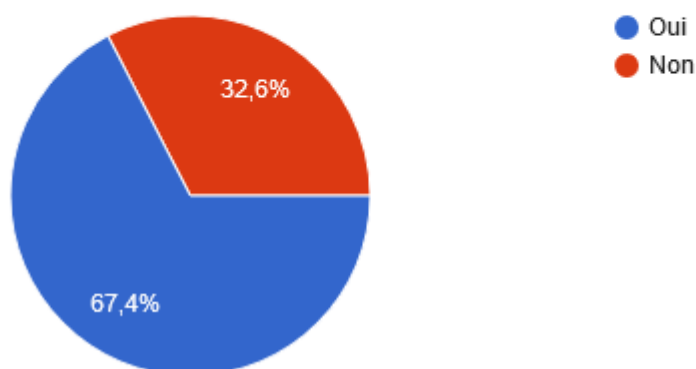
Oui 48
Non 12

Le Label FrancÉducation revient de manière récurrente comme une bonne solution pour ces partenariats.

Question 28: *Connaissez-vous le label FrancÉducation? (voir page 5 du rapport de la commission enseignement d'octobre 2017 ici: <http://www.assemblee-afe.fr/octobre-2017-travaux-de-la-commission-de-l-enseignement-des-affaires-culturelles-de-l-audiovisuel-exterieur-et-de-la-francophonie.html>)?*

28. Connaissez-vous le label FrancÉducation? (voir page 5 du rapport de la commission enseignement d'octobre 201...terieur-et-de-la-francophonie.html)?

89 réponses



Question 29: *Pensez-vous que l'Etat devrait développer plus largement ce type d'accord avec les établissements locaux?*

74 réponses

Oui 29
Non 7

Les autres réponses sont des commentaires longs.

Question 30: *Pensez-vous que l'utilisation des technologies numériques permettra à court ou moyen terme d'offrir de nouvelles possibilités d'accès à l'enseignement français ? Enseignement à distance (CNED ou autre), formation en ligne ouverte à tous (FLOT), aussi appelée cours en ligne ouvert et massif (CLOM), ou MOOC (massive open online course en anglais),...*

88 réponses

Oui / Oui mais 76
Non 11

Les "Oui/Oui mais" pointent quasiment systématiquement le fait que cet enseignement numérique doit être complémentaire d'un enseignement présentiel.

Question 31: *En général, quel devrait-être à votre avis le rôle de l'opérateur public AEFÉ à l'avenir?*

80 réponses

Renforcer l'AEFE: 21

Diminuer son rôle: 9

Statu quo: 11

Toutes les réponses ne sont cependant pas sur cet axe renforcement/diminution du rôle de l'opérateur et invitent à un questionnement complémentaire.

Question 32: *Quelles autres modalités de développement de l'enseignement français proposeriez-vous? Avec quels acteurs? Quels autres types de partenariats?*

61 réponses

Question 33: *Quelles autres réflexions, propositions ou suggestions pourriez-vous présenter pour contribuer au développement de l'enseignement français ou en langue française dans les prochaines années?*

56 réponses

Les pistes évoquées dans des réponses longues, extrêmement diverses (renforcement de l'enseignement bilingue, renforcement de l'AEFE, partenariats renforcés avec les entreprises ou avec le système local d'enseignement ou avec les Alliances Françaises et Instituts Français, renforcement de FLAM, CNED, mécénat, enseignement technique, alumni, etc) méritent d'être creusées dans un questionnaire ultérieur plus précis.

6. Conclusion

Certaines questions permettent de montrer des points sensibles de réflexion comme celle des statuts des personnels ou des établissements. D'autres réponses sont très équilibrées comme celles sur la satisfaction des besoins par les bourses scolaires ou la situation immobilière (mais l'équilibre lui-même n'est pas satisfaisant !). La réponse massivement positive sur la qualité de l'enseignement délivré dans les établissements homologués est source d'optimisme.

Enfin, les questions ouvertes nous ont permis de constater que cette pré-enquête nous conduit à envisager une étude plus poussée, avec des questions plus ciblées, en faisant appel à un prestataire afin de parvenir à des enseignements statistiques plus fiables.

Rédigé par Pascale Seux

Actualité de l'enseignement français à l'étranger
Auditions de M. Christophe BOUCHARD, directeur de l'AEFE (Agence pour
l'Enseignement Français à l'Étranger)
et de M. Gabriel FREDY, adjoint du chef de service de l'aide à la scolarité à l'AEFE.

ACTUALITES DE L'AEFE

Un retour à l'équilibre des services centraux a guidé l'élaboration du budget 2018, adopté en conseil d'administration en novembre 2017.

Les mesures d'économie prises fin 2017 principalement par la suppression de postes et la diminution des subventions aux établissements font montre d'une grande rigueur.

Plus de 350 000 élèves en 2017/2018 (progression des effectifs): le dynamisme pédagogique pour faire face à la concurrence, le développement de l'enseignement des langues, sont des facteurs essentiels pour l'attractivité du réseau.

NOUVEAUX PROJETS

- Echange de lycéens ADN-AEFE (15 établissements pilotes), concerne des élèves volontaires des classes de seconde qui, pendant un trimestre (et à terme pourquoi pas une année scolaire), sont scolarisés dans un autre établissement de l'AEFE ou en France
- Plateforme ALFM (Anciens des Lycées Français dans le Monde) lancée en novembre 2017, compte à ce jour des milliers d'inscrits. Elle permet aux anciens élèves de se retrouver, de créer des groupes aussi bien au niveau social, convivial que professionnel. Nous pouvons tous contribuer à sa publicité dans nos circonscriptions.
- Malgré la situation budgétaire, des projets immobiliers sont en cours (Hanoi, Maroc, Moscou)

PERSPECTIVES 2019

- Poursuite de la croissance du réseau : les demandes d'homologations sont en hausse
- Le label « FrancEducation » est en augmentation. 200 établissements concernant 100 000 élèves.
- Redressement budgétaire: stabilisation de la dotation 2018 et 2019, baisse des participations des établissements qui passeraient de 9% à 7.5% avec un retour prévu à 6% en 2020.
- Réduction de postes en 2019 semblable à celle opérée en 2018 soit 180 postes supprimés (80 expatriés, 100 résidents).

PERSPECTIVES 2020

Le Président de la République a évoqué une réforme en profondeur de l'AEFE.

Dans le dialogue avec le MEAE, l'AEFE fait valoir l'importance de :

- La double mission du réseau.
- La mixité sociale grâce aux bourses scolaires et à des politiques innovantes pour les enfants étrangers.
- La souplesse et la diversité du réseau.
- Développer les offres complémentaires : Label FrancEducation, autres établissements, francophones ou avec enseignement en français (actions de coopération éducative), aspect numérique, enseignement à distance...
- Diversifier les sources de financement.

AIDE A LA SCOLARITE

Bourses scolaires : Evolution sur les quatre dernières années

Crédits ouverts dans le budget de l'AEFE (prog 151)	Subvention de l'Etat à l'AEFE
2015: 115,46 M Euros	89,46 M Euros
2016: 106,26 M Euros	92,26 M Euros
2017: 110 M Euros	99,2 M Euros
2018: 110 M Euros	106,7 M Euros (à confirmer)

Depuis la commission nationale des bourses de décembre 2017, 585 dossiers (459 recours et 126 nouvelles demandes) ont été étudiés par le service d'aide à la scolarité.

Cela ajoute 1 054 boursiers pour 1,4M Euros (les plus gros postes en terme de recours : Dakar, Tunis, Tananarive, Port-Louis, Maroc).

Des missions sont prévues à Tunis ainsi qu'à Ho Chi Min où un fort accroissement des demandes a lieu, dû à une paupérisation de la population française.

BILAN CAMPAGNE 2017/2018

25 350 boursiers rythme Nord	: 96 312 000 Euros
1 649 boursiers rythme Sud	: 8 600 000 Euros

Pour un total de 105 M Euros, hors effet de change mais dans les faits 103 M Euros.
(Différence due à la variation du taux de change: 0.85 euros = 1 dollar)

Plus d'un tiers des élèves sont boursiers à 100%, une légère hausse est constatée.
(34,4% en 2016/2017 contre 33,3% l'année précédente)

Le taux de recevabilité des dossiers a augmenté de 82,4% à 83,4% dans le rythme Nord et reste le même dans les pays du rythme Sud, soit 86%.

EVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDES DE BOURSES

Période	<u>Nombre de Familles</u>	<u>Nombre de Boursiers</u>
2015/2016	17727	29229
2016/2017	17713	29072
2017/2018	17308	28433

D'après Monsieur Fredy cette diminution, légère mais régulière, est due à un plus faible nombre d'élèves français scolarisés dans le réseau.

La commission a le sentiment que l'augmentation régulière des frais de scolarité freine les familles françaises de classe moyenne à inscrire leurs enfants dans le réseau et choisissent un autre système scolaire.

Un signal d'alarme: en moyenne mondiale, les tarifs scolaires ont subi une hausse de 6.6%!

Le coût moyen par boursier est passé de 3 900 Euros en 2016/2017 à 4 064 Euros en 2017/2018.

La campagne 2018/2019 démarre.

Les enveloppes de référence pour la période 89 M Euros pour le rythme Nord et 10,5 M Euros pour la période 2 du rythme Sud, sont envisagées.

Dans cette enveloppe globale, 300 000 Euros sont prévus pour les prises en charge des AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap). Il faut rappeler que seuls les boursiers sur la base des droits de scolarité, quelle que soit leur quotité, peuvent bénéficier de la prise en charge à 100% de l'AESH. (leur rémunération et non pas leur formation)

Des écoles non homologuées qui bénéficient de dérogations, feront l'objet d'une attention particulière (certaines en effet ne dispensent qu'une trop petite part d'enseignement en Français), la maîtrise des dépenses en bourses parascolaires reste une préoccupation majeure.

Le programme FLAM, auditions de

- **M. Dominique DEPRIESTER, chef de pôle de l'enseignement français à l'étranger et de l'enseignement bilingue (MEAE).**
- **M. Sébastien URBIETA MARTIN, rédacteur au pôle de l'enseignement français à l'étranger et de l'enseignement bilingue (MEAE).**
- **Mme Louise ROUDIL, chargée de programmes Label FrancEducation, FLAM et certifications au sein du service pédagogique de l'AEFE.**
- **Mme Samantha CHAREILLE, cheffe de service adjointe du service pédagogique (AEFE).**

Le dispositif FLAM est présent dans le monde à travers 157 associations réparties dans 35 pays, il concerne 10 764 enfants dont les deux tiers sont français, 1327 intervenants. Il est à noter que 39% des structures sont concentrées au Royaume- Uni, 23% aux USA et 8% en Allemagne.

Chaque année au mois d'août est organisé un stage de formation avec le CIEP (Centre international d'études pédagogiques) à Sèvres, faute, entre autre, de moyens financiers des intervenants, ce dispositif ne rencontre que peu de succès (- 1% de participants). Les postes dans leur majorité n'acceptent pas de prendre en charge les frais de transports des intervenants.

Les associations FLAM proposent des activités très diverses : consolidation du français, apprentissage de la lecture et écriture du français, cours de français langue étrangère, soutien scolaire, activités ludiques, culturelles...

Leurs structures sont composées pour 8% de bénévoles, 38% de personnels rémunérés et 54% de bénévoles et de rémunérés.

L'enquête réalisée par l'AEFE envoyée auprès des structures FLAM et des postes diplomatiques fait apparaître l'hétérogénéité des pratiques, des publics, des demandes de formations.

Il est ressorti de cette enquête que les associations FLAM seraient intéressées d'échanger entre elles, d'accéder à la plate forme créée par l'Institut Français.

Il est constaté que peu d'information sur les structures FLAM est dispensée par les postes.

Il nous apparaît souhaitable d'obtenir une transparence dans l'attribution des subventions aux associations. On nous rappelle que la subvention est dégressive sur une période de cinq ans maximum, et ce pour éviter la dépendance financière de ces structures.

Il est difficile de donner une définition précise de ce qu'est une association FLAM , de son programme, de ses activités, de son statut (loi 1901 ou loi locale) car elles s'adaptent aux spécificités de leur lieu d'implantation et des demandes locales.

PERSPECTIVES

Une formation gratuite (3-4 heures) à distance est envisagée dès la rentrée 2019 avec le recours au CIEP pour répondre aux questions :

- 1^{er} module: Qu'est ce que le FLAM ? Qu'est ce qu' intervenir dans un FLAM?
- 2^{ème} module: Comment gérer l'hétérogénéité du public concerné (âges, niveaux de langue etc...)?
- 3^{ème} module: Propositions d'activités ludiques, d'activités autour de la littérature jeunesse.

11 000 enfants « FLAM », 100 000 élèves « Label FrancEducation », 350 000 élèves dans les établissements homologués font partie du système de diffusion de la langue française à l'étranger.

Rédigé par Khadija Belbachir-Belcaid, Marie-Pierre Labadie et Chantal Picharles

Audiovisuel extérieur

Audition de M. Francis HUSS, président de France Médias Monde

M. Francis HUSS a été élu président intérimaire en tant que doyen du conseil d'administration de France Medias Monde, où il siège au nom de l'AFE, en remplacement de Mme Marie-Christine SARAGOSSE. Mme SARAGOSSE a été nommée directrice générale pendant la période d'intérim.

Francis HUSS rend hommage à sa collègue, qui selon lui, avait géré avec brio France 24, RFI et Monte Carlo Doualiya et, en accord avec les syndicats représentant le personnel, avait réussi la fusion nécessaire entre les trois organisations.

Le 12 février dernier, elle reçut le message de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique, que n'ayant pas effectué sa déclaration de patrimoine et d'intérêt dans les temps, celle-ci lui annonçait sa destitution. Elle justifie cette erreur en indiquant que sa déclaration avait été faite en 2012, et qu'en 2017, on ne la lui avait pas demandé. Francis HUSS souligne que 15 autres cas similaires de non déclaration ont été corrigés par décret quasiment immédiatement, dont le directeur de Business France. Le CSA qui aurait pu décider de la renommer immédiatement en a décidé autrement.

Francis HUSS a donc été nommé pour remplacer Marie -Christine SARAGOSSE, au poste de président-directeur. Il doit lui-même faire une déclaration de patrimoine et d'intérêt, contrôlée par l'Etat.

France Medias Monde, diffuse sur cinq continents, en quinze langues, emploie près de 2000 personnes, avec un budget de 350 millions d'Euros.

CHIFRES-clés

France 24 et Monte Carlo émettent sur cinq continents et touchent plus de 100 millions d'auditeurs et téléspectateurs, cumulent 35 millions de visite sur le site et rassemblent près de 62 millions d'abonnés sur facebook et twitter, soit 135 millions de contacts par semaine.

France Médias Monde touche plus de 333 millions de foyers.

La fusion des directions des trois médias a permis des économies de 3 M Euros sur un budget total de 350 M Euros.

Rédigé par Danièle Kemp

Action internationale du Musée du Louvre

Auditions de M. Alberto VIAL, conseiller diplomatique au musée du Louvre et de Mme Sophie KAMMERER chef de service de Louvre conseil

Louvre Conseil a été créé afin de valoriser et transmettre les savoir-faire du musée auprès des partenaires qui sollicitent son expertise. Le service fait partie de la direction des relations extérieures du musée du Louvre.

Il répond à une forte demande provenant de l'étranger, et en particulier des pays émergents: pays du Maghreb, Egypte, Soudan, Europe de l'Est, Chine...

C'est un service exclusivement destiné à un public de professionnels: musées, ministères, collectivités...

Son objectif est le suivant:

- Accompagner le développement territorial et international du Louvre.
- Servir la coopération scientifique, en particulier en renforçant les liens qui unissent le Louvre aux pays dont sont issues ses collections.

Quelles sont les modalités d'intervention?

Chantiers-école in situ, formations , audit, conseil et accompagnement , séminaires, ateliers d'échanges de bonnes pratiques...

Qui sont les intervenants du musée du Louvre?

Les experts du musée possédant des savoir-faire recherchés par les partenaires du musée et volontaires pour des missions ponctuelles.

Quelques-unes des missions:

Les missions de formation comprennent:

- 1) Formation à l'éducation artistique et culturelle.
- 2) Lutter contre les pillages et trafics de biens culturels.
- 3) Diriger un musée.
- 4) Conserver et exposer les collections des arts de l'islam en Egypte.
- 5) Chantier-école pour apprendre aux tunisiens à restaurer les oeuvres et à les présenter dans les musées.

Projets à venir:

- Poursuivre les collaborations en cours en Europe et dans le bassin méditerranéen/Moyen Orient.
- Collaborer avec le Fonds ALIPH, ONG dédiée à la protection et au soutien du patrimoine des pays en situation de conflit armé.
- Développer les actions de Louvre Conseil en Chine.

Les relations internationales du musée

Le musée a des liens étroits avec les pays sources de ses collections, à l'origine, les pays du bassin méditerranéen et du moyen Orient.

Toutefois, il se préoccupe maintenant de son nouveau public.

70% des visiteurs sont étrangers (1 million d'Américains, 800 000 Chinois tous les ans).

C'est le musée le plus visité au monde, le Louvre est le vaisseau amiral de notre diplomatie culturelle.

Il se plie aux priorités de cette diplomatie, aux contraintes du mécénat et aux impératifs diplomatiques.

Il jouit d'une réputation d'expertise exceptionnelle aussi bien dans le domaine scientifique où il organise des fouilles archéologiques, des expositions et prête des oeuvres d'art que dans le domaine de la formation.

Pour mieux gagner son public, il organise beaucoup d'événements en Chine afin de mieux se faire connaître et aider les chinois à mieux préparer leurs visites. Il faut être actif sur les réseaux sociaux chinois et former des agents d'accueil chinois pour les visiteurs. Il se préoccupe également des clients Japonais, américains, s'intéresse au Brésil et à l'Australie.

Le musée soigne ses mécènes car il est soutenu par plusieurs fondations aussi bien en Amérique qu'en Espagne. Ainsi il organise tous les 4 ans des expositions au Japon entièrement financées par le mécénat.

Dès le 18^{ème} siècle, le Louvre a participé à des fouilles au Moyen Orient, en Italie, en Ouzbekistan en Egypte notamment à Sakhara. Appelé par l'Iran, le musée a repris actuellement les fouilles sur des sites et prévoit une grande exposition à Téhéran cette année. Il faut signaler que la France a eu le monopole des fouilles en Iran jusqu'en 1924 et, à la demande du pays, a ramené de très belles pièces au musée, comme le code de Hammurabi.

Le Louvre a d'excellentes relations avec le musée du Prado et avec les grands musées américains.

Le musée a également suscité la création d'un fonds international pour sauver le patrimoine en danger et qui a recueilli 80 millions d'euros de promesses de dons. Ce fonds, ALIPH, financera quelques projets de sauvegarde.

Une exposition a été organisée sur les sites éternels qui a montré des monuments détruits et leur reconstruction virtuelle.

Il y a un réseau international de pays touchés par les destructions qui demandent parfois l'intervention du musée pour protéger leur patrimoine.

Enfin le Louvre s'enorgueillit d'avoir accompagné la construction du **Louvre Abu dHabi**. L'agence France Museum, regroupant 13 musées différents, a été créée pour cette opération qui s'est étalée sur 5 ans et dont le coût avoisine le milliard d'euros. Le musée a été imaginé et réalisé par Jean NOUVEL. C'est aussi une formidable opération financière puisque le Louvre touchera 400 millions d'euros pour avoir vendu pour 15 ans l'autorisation d'utiliser son nom et 600 millions d'euros pour le conseil et l'expertise. A mettre en relation avec le budget annuel du Louvre qui est de 200 M€.

Dans ce cadre, certaines oeuvres du Louvre ont été prêtées et le musée organise 4 expositions par an.

En définitive, le Louvre participe largement au rayonnement de la France en étant le fer de lance de sa diplomatie culturelle.

Rédigé par Michèle Malivel et Jean-Claude Zambelli

Assemblée des Français de l'Étranger

**Résolution de la Commission de l'Enseignement, des affaires
culturelles,
de l'audiovisuel extérieur et
de la francophonie**

Résolution: ENS/R.1/18.03

Objet : Suppression de postes dans le réseau AEFÉ

L'Assemblée des Français de l'Étranger

Vu

La loi du 6 juillet 1990 portant création de l'AEFE, établissement public sous tutelle du ministère des Affaires étrangères,

Considérant que l'AEFE doit rétablir l'équilibre de son budget,

Considérant que l'AEFE a supprimé 180 postes de titulaires en 2018 au sein du réseau des établissements en gestion directe et conventionnés,

Considérant que l'AEFE envisage de supprimer le même nombre de postes en 2019,

Demande

- Qu'un vrai dialogue soit institué avec les établissements avant de déterminer les postes à supprimer,
- Qu'il soit mieux tenu compte des possibilités locales de recrutement pour leur remplacement,
- Que soit établie une feuille de route visant à déterminer, en fonction des situations locales, le nombre de titulaires par établissement.

Résultats	Adoption en commission	Adoption en séance
UNANIMITE	X	X
Nombre de voix « pour »		
Nombre de voix « contre »		
Nombre d'abstention		